

14

Hiver 2021

# CÔTÉ VILLAGE



BULLETIN OFFICIEL DE SAINT MARCEL DE CAREIRET

**BONNE LECTURE**

Marché

# INFOS PRATIQUES

# LE MOT DU MAIRE

par Carole Sabonnadière Bergeri



## SOMMAIRE

**Le mot du Maire, Infos pratiques p 2**

**Vie du village p 3, 4, 5**

**Rétrospective 2020 p 6**

**Equipe municipale p 7**

**Carnet 2020 p 8**

- La **bibliothèque municipale**, rue de la Rouveyrède, est ouverte le **mercredi de 14 h à 16 h**. Hélène vous y attend, **de préférence sur rendez-vous** : tél 06 15 79 90 59
- Changement de propriétaire à la **pizzeria** 35 rue des Anciennes Ecoles "La Casa Di Mora" est ouverte **du jeudi au lundi** de 17h30 à 21h30. Livraison de 19h à 21 h. Pizzas, burgers et produits d'épicerie fine italienne.  
**tél : 09 87 46 46 31**
- **Le coronavirus rode toujours !** Prenez soin de vous et des autres. Pensez à **respecter les gestes barrière**, les distances de sécurité et le couvre-feu, portez un **masque** dans l'espace public et, dès que possible, étudiez sérieusement la possibilité de **vous faire vacciner**.

Mes chers concitoyens, malgré la pandémie qui perturbe notre quotidien, le Conseil municipal et moi-même souhaitons que l'horizon de cette nouvelle année s'éclaircisse !

En effet, les restrictions sanitaires en vigueur depuis bientôt un an ont fait perdre à notre village ses couleurs et une partie de son enthousiasme. Heureusement, nous avons pu compter sur le soutien, la générosité et la solidarité de nombreux d'entre vous !

Depuis notre élection, le 15 mars dernier, nous n'avons pas pu réellement vous rencontrer et vivre les instants habituels de convivialité et d'échange qui rythment la vie de notre commune et cimentent notre cohésion ; nous le regrettons. De plus, certains projets ont été ralentis.

Mais, dans quelques semaines, nous voterons le budget 2021. Avec lui, de nouveaux travaux verront le jour et nos engagements commenceront à se concrétiser.

La situation est difficile pour tous : financièrement pour certains, humainement pour d'autres. Cependant, ensemble, continuons de résister à l'enlisement et à l'indifférence !

Saint Marcellement vôtre,  
Carole Sabonnadière Bergeri.

# Vie du village

## Construction d'un hangar photovoltaïque

La commune a passé un accord avec la société OTS SUD-EST pour la construction d'un vaste hangar à proximité de la salle des fêtes ; la société prend en charge les frais de construction

(poteaux et toiture) et revend à son compte l'électricité produite par les panneaux solaires. Le bail emphytéotique court sur 30 ans. La commune, qui conserve la propriété et la jouissance des lieux, paiera simplement le raccordement et les frais de dossier.

Des projets pour l'utilisation de cet espace couvert sont en cours d'étude.



## Dissolution de l'association du patrimoine

Le 29 décembre 2020, Anne-Marie Chabaud, en sa qualité de présidente, a prononcé la dissolution de l'association du patrimoine de Saint Marcel de Careiret, faute de trouver une personne désireuse de continuer son action.

Néanmoins le flambeau peut-être repris et une nouvelle structure voir le jour si des volontaires sont intéressés !

## Renouvellement des cidex

La poste a commencé l'installation de nouvelles boîtes aux lettres des cidex du village. A terme, tous les cidex auront droit à ce renouvellement longtemps attendu et nécessaire. A ce sujet, les postiers demandent à chacun de noter, de façon très claire, le(s) nom(s) et l'adresse complète (numéro et nom de la voie) sur la porte de la boîte. Merci.



## Station de traitement des pesticides

La pollution de l'eau du village par les pesticides est très ancienne. Voilà plusieurs années que la municipalité enchaîne les rencontres et les études pour sortir de ce problème et nous arrivons enfin à l'étape ultime grâce à la construction d'un nouveau bâtiment à la station du Rieutord. Dans ce bâtiment, des filtres à charbon actif vont adsorber les pesticides, filtrant l'eau qui ressortira dépolluée (l'adsorption est le phénomène par lequel des solides ou des solutions, retiennent à leur surface des molécules, des ions, en phase gazeuse ou liquide). Il faut que chacun se sente concerné et évite de nouvelles pollutions car le combat sera long : l'estimation du renouvellement de l'eau sur la nappe concernée, dans laquelle les pollutions sont très anciennes, tourne autour de 25 à 30 ans !

L'agglomération du Gard Rhodanien est devenue maître d'ouvrage à la place de la mairie de St Marcel, qui avait initié le projet, lorsqu'elle a repris la compétence eau/assainissement le 1er janvier 2020. La DEVPN (direction de l'eau et de la valorisation du patrimoine naturel) du département est maître d'oeuvre . C'est la SAUR de Nîmes qui assure le chantier et Cévennes BTP le génie civil.

Le coût des travaux s'élève à 256 497 €uros hors taxes.

Le financement est assuré par l'agglo du Gard Rhodanien et la commune de Saint Marcel de Careiret pour 70% de l'opération soit 179 547,90 €uros et le département du Gard pour 30% soit 76 949,10 €uros.

# Vie du village

## Un défibrillateur au centre village

Un défibrillateur vient d'être installé contre le mur de l'église sur la place du village. Cet équipement d'extrême urgence peut sauver une vie en permettant de faire repartir le coeur d'une personne en arrêt cardiaque avant l'arrivée des secours.



## Mise en sécurité des entrées nord et sud

Tout le monde a pu remarquer les nouveaux plateaux ralentisseurs mis en place sur la route de Saint André d'Olérargues et celle de Cavillargues.

Les travaux rentrent dans le projet de mise en sécurisation de la circulation aux abords du village.

Ces ralentisseurs ont été en parti financés avec l'aide accordée par le produit des amendes de police relatives à la circulation routière.

D'autres actions de mise en sécurité des voies et des accès du village seront programmées dans les prochaines années.

## Aménagement des accès piétonniers

Cette fois, ce n'est pas pour éviter les excès de vitesses dans le village mais bien pour améliorer les accès pour tous, qu'une rampe a été mise en place dans l'escalier qui mène de la place de l'église à la rue basse.

Une belle réalisation en fer forgé qui va rendre service à beaucoup d'entre nous.

Des rampes d'aide ont également été installées aux escaliers du cimetière

et à ceux de l'ancien presbytère.

Ces opérations rentrent également dans la mise en sécurité des voies et des accès du village.



## Du nouveau pour la cantine et les garderies



Début Mars, la municipalité mettra en place pour les services de cantine, de garderie du matin et de garderie du soir, une plateforme de réservation et de paiement en ligne sur le site d'ARG Famille.

Ce choix a été conditionné en partie par la fermeture de la caisse du Trésor Public entré dans une logique de modernisation des services et de dématérialisation des démarches administratives.

Le prestataire a été sélectionné, entre autres, pour la facilité d'utilisation de son logiciel.

Celui-ci apportera, nous l'espérons un plus pour les familles. En effet les parents pourront faire leurs réservations de la maison 24h/24h et 7j/7. Plus besoin de se déplacer en mairie pour acheter des tickets.

Il faudra sans doute un certain temps d'adaptation, mais souhaitons que ce nouveau service, plus en phase avec notre ère numérique, donnera rapidement satisfaction à tous.

Tant que ce ne sont pas les repas qui sont dématérialisés...

# Vie du village

## Rappel au civisme

Nous sommes contraints de rappeler une nouvelle fois que

- les feuilles ou tout autre déchet vert ne peuvent être brûlés ; la nature elle même les décompose en un excellent compost qui régénère le sol des forêts, faites de même ! Vous éviterez d'incommoder vos voisins (*s'ils ne vous disent rien, peut-être se plaignent-ils ailleurs*), vos plantes vous diront merci et vous éviterez une amende pouvant aller jusqu'à 450 €... Si le compost ne vous intéresse pas, amenez les en déchèterie.
- le débroussaillage (50 m autour des bâtiments) doit être effectif pour toutes les habitations ou constructions situées à moins de 200 m d'un bois. L'hiver est le moment idéal pour l'effectuer. Pensez-y !
- les containers à ordures n'ont pas vocation à rester sur la voie publique, ils doivent donc être placés dans des endroits ne gênant pas le passage (voitures ou piétons) et rentrés dès que possible après le passage de la collecte, au plus tard le soir pour les personnes qui travaillent à l'extérieur du village. Préparez le futur passage à la collecte incitative qui facturera chaque passage pour votre container au-delà d'un certain forfait (voir ci-contre)
- La crise du (ou de la ) Covid19 bouleverse notre quotidien ; elle ne doit pas cependant nous faire oublier les règles élémentaires de respect des autres. On trouve ici et là des masques jetés dans les rues ou sur les bords des chemins vicinaux. Ces masques, potentiellement porteurs du virus et n'étant pas biodégradables, doivent impérativement être jetés à la poubelle. Cette disposition est bien sûr valable aussi pour tous les déchets qui n'ont pas à se retrouver à la rue ou au bord des chemins !

## Ordures Ménagères

### Bientôt la redevance incitative

#### Qu'est-ce que c'est ?

C'est un mode de financement du Service Public de Prévention et Gestion des Déchets calculé en fonction du service rendu. Elle ne s'appliquera qu'au bac gris destiné aux Ordures Ménagères Résiduelles afin de favoriser le tri sélectif. Chaque foyer paiera un abonnement et un forfait annuel correspondant à un nombre précis de ramassages (par ex 12). Votre bac sera équipé d'une puce qui permettra au camion d'effectuer le comptage ; si vous dépassez le forfait, vous paierez un supplément en fonction du nombre de ramassages supplémentaires effectués.

#### Pourquoi ?

Principalement pour maîtriser le coût du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets. En effet depuis quelques années on note une augmentation significative des coûts de traitement ainsi que de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

#### Comment et quand ?

Cela se fera par paliers pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2023.

- **de février à l'été 2021** enquête en porte à porte auprès des usagers, dotation et puçage des bacs.
- **en 2022**, phase de test avec facturation fictive et explicative pour chaque foyer, étude pour définir la grille tarifaire 2023
- **janvier 2023**, fin de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, première facture de la redevance incitative correspondant à l'abonnement et au forfait



# Rétrospective 2020

Voeux du Maire 2020



Rentrée des classes



Repas des aînés



18ème tour cycliste international féminin



Plantations hivernales



Opération nettoyage dans la commune



Centre de loisirs juillet



Commémoration du 11 novembre



# ***Equipe municipale***

## ***Organigramme***



**Carole BERGERI, Maire**



**Dominique ASTORI,  
1er adjoint**  
**Conseiller communautaire**  
**Commissions : Budget, CCAS**



**Christine LADET,  
2ème adjointe**  
**Commissions : Ecole, Jeunesse et  
Communication**



**Jacques ROURE,  
3ème adjoint**  
**Commissions : Travaux,  
Voirie, Urbanisme, Eclairage et  
Eau-assainissement**



**Michel LAHAYE,  
4ème adjoint**  
**Commissions : Environnement,  
Associations et Festivités**

## **Conseillers municipaux**



Elisabeth BARRE



Rémi CRESPIIN



Nathalie DELPIERRE



Marie-Noëlle DEVRIES



Elisabeth GIOLBAS



Marc HERAUD



Bénédicte LECHARTIER



Thierry MOULINET



Régis POLGE



Mattias SCHMITT

Les conseillers se répartissent dans les différentes commissions présidées par les adjoints.

## **Personnel communal**

**Secrétariat : HERAUD Vanessa et ISIDORE Corinne**

**Services techniques : CRESPIIN Guillaume et ROURE Gilbert**

**Ecole et bâtiments communaux : BACCHETTO Valérie, BERTOUX Sophie,  
OTALORA Christine, SARRETTE Sylvie**

# Carnet 2020

## Naissances



Antoine JEANPIERRE le 22 avril  
Liam MONEGER-PADIOU le 04 mai  
Jules MILESI le 27 juin  
Viktor KOLAKOWSKI le 08 novembre

## Mariages



VLASOVA Marina et BECKER Frédéric le 28 janvier  
LOMBARD Chantal et GRONIER Régis le 18 septembre

## Décès



GOUDAR Simone le 07 janvier  
ADAM Guy le 08 février  
BRAVO José le 30 mai  
ERMERY Françoise le 07 septembre  
GEORGESCU Gustave le 10 septembre  
BENOIT Bernard le 03 novembre  
ROURE Madeleine le 13 décembre